



La Classe J/80 France crée **(4) 5** nouveaux Classements

(Mars 2016 – révisé **Octobre 2016** – **Mars 2018**)

Ces **(4) 5** classements, reflets de la diversité des 160 équipages participants à la Coupe de France (2015), sont les suivants :

- Classement féminin
- Classement Espoirs / étudiants
- Classement Master J/80
- Classement Clubs et bassins
- **Classement mixte**

Ils sont établis à partir des régates de la Coupe de France auxquelles s'ajoutent – pour les 2 premiers classements - la Women's Cup et la Course Croisière Edhec (CCE).



Meilleur équipage féminin :

- Calculé sur les 4 meilleurs classements en y incluant la Women's Cup.
- Le skipper est le même sur toutes les épreuves prises en compte (*).
- L'équipage est entièrement féminin.

(*) sauf dérogation validée par le bureau de la Classe

Meilleur équipage espoir :

- Calculé sur les 4 meilleurs classements en y incluant la CCE de l'année en cours.
- Le skipper est le même sur toutes les épreuves prises en compte (*).
- L'équipage (yc le skipper) est composé à 100% de participants ayant moins de 26 ans au 31/12 de l'année en cours.

(*) sauf dérogation validée par le bureau de la Classe

Master J80 :

- Calculé sur les 4 meilleurs classements.
- 3 membres de l'équipage, dont le skipper a 40 ans ou plus au minimum (au 1^{er} Janvier de l'année en cours), c'est à dire : sont classés S4, S5 ou V selon les catégories d'âge de la FFV.
- La moyenne d'âge de l'équipage est d'au moins 40 ans (au 1^{er} Janvier).
- Le skipper est le même sur toutes les épreuves prises en compte.(*)

() sauf dérogation validée par le bureau de la Classe*

Classement Clubs et bassins :

- L'équipe est constituée de tous les équipages déclarés par un club ou un bassin.
- toutes les régates de la saison sont prises en compte.
- Les 4 meilleurs clubs (ou bassins) sont présélectionnés sur la base des points accumulés par les 3 meilleurs classements de l'équipe dans chaque régate, tout au long du circuit.
- La finale entre les 4 lauréats est disputée :
 - au 1^{er} trimestre de l'année n+1 (1 WE)
 - sur les bateaux d'une flotte de club (SRH ou APCC) mis à disposition à des conditions privilégiées
 - en mode 3 2 équipages contre 3 2 équipages – défaite à l'équipe qui marque plus de 10 points, c'est à dire dont un des bateaux coupe la ligne en dernier et ne parvient pas à faire 1-2 ou 1-3.

Meilleur équipage mixte:

- Calculé sur les 4 meilleurs classements,
- Le skipper est le même sur toutes les épreuves prises en compte. (*). Le skipper peut être indifféremment un homme ou une femme.
- L'équipage est féminin à 50% au moins (2 femmes pour un équipage de 4 ou 3 femmes pour 5 ou 6)

() sauf dérogation validée par le bureau de la Classe*

Les déclarations sont à faire par email libre auprès de Marc Le Borgne : classements@classej80france.com

